

[5] Lefeuvre D, Pavillon G, Aouba A, Lamarche-Vadel A, Fouillet A, Jouglu E, *et al.* Quality comparison of electronic versus paper death certificates in France, 2010. *Popul Health Metr.* 2014;12(1):3.

[6] Lassalle M, Caserio-Schönemann C, Gallay A, Rey G, Fouillet A. Pertinence of electronic death certificates for real-time surveillance and alert, France, 2012-2014. *Public Health.* 2017;143: 85-93.

[7] Baghdadi Y, Gallay A, Caserio-Schönemann C, Fouillet A. Evaluation of the French reactive mortality surveillance system supporting decision making. *Eur J Public Health.* 2019;29(4):601-7.

[8] Office of the Inspector General of the Social Security Administration. State use of electronic death registration reporting. *OIG.* 2017. 25 p.

[9] Marques C, Monteiro A, Rebuge Á, Martins H. Mobile SICO – Mobile E-death certification. *Procedia Computer Science.* 2015;64:911-6.

[10] Stanimirovic D. Electronic certification of death in Slovenia – System considerations and development opportunities. *Stud Health Technol Inform.* 2016;223:174-81.

[11] Korpisaari P. Electronic death certificate. Report series of European commission grant agreement. Helsinki: National Institute for Health and Welfare. Discussion paper 36/2016. 91 p.

Citer cet article

Carton I, Cuzin Y. Présentation et bilan de l'expérimentation de dématérialisation totale des certificats de décès dans six communes en France en 2017-2018. *Bull Epidémiol Hebd.* 2019;(29-30):594-601. http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2019/29-30/2019_29-30_3.html

> FOCUS // Focus

LA FIN DE LA CERTIFICATION PAPIER EST POUR DEMAIN

// THE END OF PAPER-BASED REGISTRATION IS JUST AROUND THE CORNER

Isabelle Carton (isabelle.carton@sante.gouv.fr), Ysaline Cuzin

Ministère des Solidarités et de la Santé, Direction générale de la Santé, Paris, France

Soumis le 18.09.2019 // Date of submission: 09.18.2019

Mots-clés : Certification électronique des décès, Expérimentation, Déploiement

// **Keywords:** *Electronic registration of death, Experimentation, Deployment*

La dématérialisation complète du certificat de décès (volet administratif et volet médical) a été mise en œuvre en 2017. Elle implique de nombreux acteurs, parmi lesquels les médecins qui certifient les décès à partir de l'application CertDC⁽¹⁾ (web et mobile), les établissements de santé, les mairies qui sont destinataires du volet administratif du certificat de décès pour l'état civil, les opérateurs funéraires et les officiers de police judiciaire qui ont également besoin d'accéder au volet administratif du certificat, ainsi que les préfetures de département qui gèrent le référentiel des opérateurs funéraires.

Une expérimentation a été menée dans six communes (Antibes, Aurillac, Créteil, La Rochelle, Montluçon et Villejuif) entre juin 2017 et janvier 2018, afin de tester l'architecture technique du dispositif et évaluer l'adhésion des différents acteurs à ce nouveau dispositif.

Le bilan de cette expérimentation a montré une satisfaction globale de tous les acteurs¹. Compte tenu de ce bilan positif, l'ensemble des parties prenantes a validé la généralisation du dispositif. Cette généralisation sera menée en plusieurs phases pour coordonner et maîtriser la montée en charge du dispositif, tout en assurant un accompagnement de l'ensemble des utilisateurs.

La première phase de la généralisation a démarré dès le second semestre 2019 et a été proposée aux 65 mairies (figure) :

- disposant d'un logiciel d'état civil adapté pour l'intégration des données du volet administratif du certificat de décès ;
- disposant du raccordement à un télé-service fourni par la Direction de l'information légale administrative (DILA), à travers lequel la mairie peut récupérer le volet administratif du certificat ;
- situées au sein des départements ayant mis en œuvre le référentiel des opérateurs funéraires avant juin 2019.

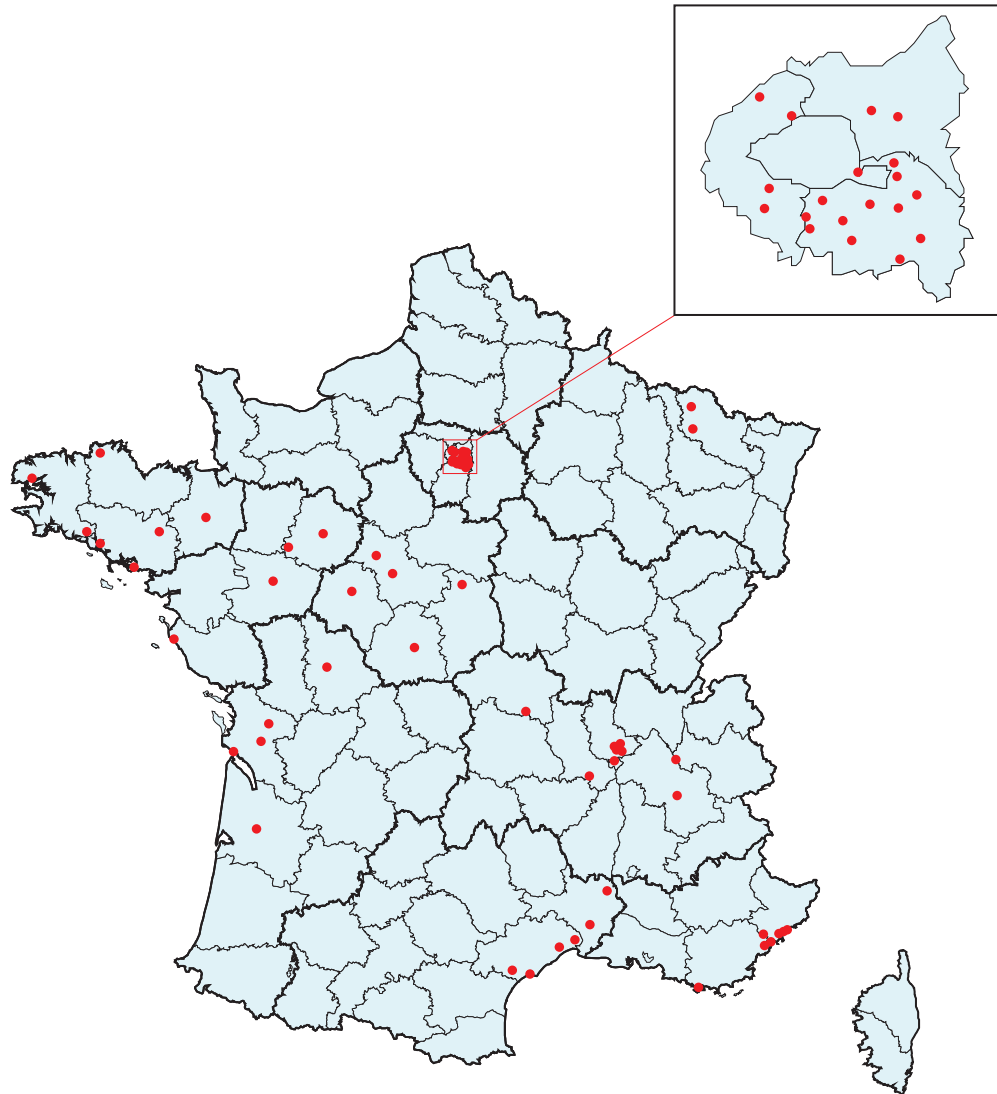
En complément de l'information des mairies, une communication auprès des acteurs impliqués dans la chaîne de certification des décès a été lancée, par les agences régionales de santé (ARS) et les préfetures des départements concernés, pour leur accompagnement.

Ces 65 communes ont enregistré en 2018 près de 10% de la mortalité nationale. Un bilan de cette première phase sera réalisé début 2020. Il permettra de préciser la répartition des mairies dans les vagues suivantes en priorisant les mairies des communes disposant d'un centre hospitalier universitaire ou d'un centre hospitalier

⁽¹⁾ <https://sic.certdc.inserm.fr>

Figure

Localisation des 65 communes ciblées pour la première phase de généralisation de la dématérialisation complète du certificat de décès qui aura lieu au 2^e semestre 2019 en France métropolitaine.



● Commune participant à la première étape

□ Région

□ Département

Source : © IGN-GéoFLA®, 2016 ; Direction Générale de la Santé, 2019 ; © Santé publique France, septembre 2019.

d'importance, ainsi que des mairies des communes desservies par une des associations SOS médecins. ■

Liens d'intérêt

Les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêt au regard du contenu de l'article.

Référence

[1] Carton I, Cuzin Y. Présentation et bilan de l'expérimentation de dématérialisation totale des certificats de décès

dans six communes en France en 2017-2018. Bull Epidemiol Hebd. 2019;(29-30):594-601. http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2019/29-30/2019_29-30_3.html (dans ce numéro)

Citer cet article

Carton I, Cuzin Y. Focus : La fin de la certification papier est pour demain. Bull Epidemiol Hebd. 2019;(29-30):601-2. http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2019/29-30/2019_29-30_4.html